LOGO EXPLOITANT

LOGO OCCUPANT

ANNEXE 4 :

PLAN DE PREVENTION DES RISQUES PROFESSIONNELS

CONVENTION D'OCCUPATION DU DOMAINE PUBLIC PAR DES INSTALLATIONS DE COMMUNICATION ÉLECTRONIQUE SUR LE TERRITOIRE DE LA COMMUNAUTE PAYS BASQUE

SITE à renseigner
N° de convention à renseigner

OCCUPANT à renseigner
Identifiant du site de l'Occupant à renseigner

NUMERO de mise à jour : à renseigner
DATE de mise à jour : XX/XX/XXXX à renseigner

PREAMBULE

Conformément à l'article 20 section 1 de la Convention, la présente annexe est mise à jour autant que de besoin pendant la durée de la convention.

Au titre du présent plan de prévention, l'Occupant propose et met en œuvre toutes les mesures pour assurer la sécurité des personnes et en tire les conséquences pratiques.

Le plan de prévention prévoit notamment la possibilité d'interrompre l'émission des installations, en cas d'intervention d'un agent, personnel de l'Exploitant ou d'autre occupants, dans les périmètres définis dans le dit document . Un préavis de 15 jours est obligatoirement respecté par le demandeur.

L'Occupant a la responsabilité de rédiger le plan de prévention des interventions réalisées sous son contrôle, de remettre et de faire respecter les consignes prévues par le plan de prévention d'accueil précédemment cité.

Le gestionnaire se réserve le droit de faire réaliser des mesures d'exposition dans le cadre de la maîtrise des risques professionnels de ses propres intervenants.

Les points de vigilance suivants sont obligatoirement abordés :

1. Périmètre dans le quel toute interventions nécessite un arrêt des émissions
2. Les modalités d'accès aux équipements en hauteur et les moyens de maîtrise des risques

Pour exemple, le plan de prévention mis à disposition par le Gestionnaire à la date de validation de la convention type.

PLAN DE PREVENTION

Art R . 231-1 à R . 237-28 du code du travail
Décret N° 92.158 du 20/02/1992 – Arrêté du 19 mars 1993

COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION PAYS BASQUE	Entreprise extérieure
Raison sociale, adresse, téléphone	Raison sociale, adresse, téléphone
15 avenue FOCH 64185 BAYONNE CEDEX	
Compétence sollicitée	Activité
Représentée par	Représentée par

Lieu de l'intervention _____

Date _____

Description des travaux à réaliser _____

Périodes d'interventions début _____ fin _____

Contrat n° _____

Conditions justifiant le présent plan de prévention

- ❑ Plus de 400 heures _____
- ❑ Travaux dangereux (arrêté du 19 mars 1993, voir annexe 1)
- ❑ Autres motifs _____

Effectif de l'entreprise extérieure _____

Observations particulières _____

Entreprise extérieure	Santé Sécurité au Travail	Compétence utilisatrice

RENSEIGNEMENTS COMPLEMENTAIRES

Inspection commune préalable

Date de l'inspection _____ CHSCT informé le _____

Listes des intervenants	Dénomination	Adresse	Tél. / Fax E-mail	Responsable
Entreprise prestataire				
Service concerné				

Réunions de coordination

Dates _____ CHSCT informé le _____

Points généraux évoqués

- ❑ Accès aux lieux d'intervention, aux installations et aux matériels éventuellement mis à disposition.
- ❑ Matérialisation du secteur d'intervention, des voies d'accès et de circulation.
- ❑ Organisation de l'intervention, description des travaux, des matériels utilisés et des modes opératoires
- ❑ Matérialisation des dangers pour le personnel
- ❑ Installations sanitaires, vestiaires et locaux de restauration

Documents remis

- ❑ Règlement intérieur du site
- ❑ Consigne de sécurité du site
- ❑ Plan d'accès au site et de la zone d'intervention
- ❑ Modes opératoires
- ❑ Autres : _____

Entreprise extérieure	Santé Sécurité au Travail	Compétence utilisatrice

Les sanitaires sont-ils mis à disposition de l'entreprise extérieure ?	OUI NON	
Des vestiaires sont-ils mis à disposition de l'entreprise extérieure ?	OUI NON	
Un local ou un emplacement est- il prévu pour le stockage du matériel et/ou des matériaux de l'entreprise extérieure ?	OUI NON	
Y a t'il une procédure de consignation des installations électriques ?	OUI NON	
Y a t'il une procédure de consignation des réseaux fluides ?	OUI NON	
Y a t'il une procédure pour travaux par point chaud (délivrance d'un permis feu)	OUI NON	
XXXXXXXXXX met-il à disposition des moyens d'évacuation des déchets ?	OUI NON	

FOURNITURES D'ENERGIE FOURNIE A L'ENTREPRISE EXTERIEURE

Définition des fournitures		Moyens à disposition
Electricité	OUI NON	
Air comprimé	OUI NON	*L'entreprise extérieure communique à ..... ses besoins* ..... m3/h *Pression utile :* .....Bars *Prise d'air à localiser :* *Repère n°*.....*sur le plan de masse*
Eau	OUI NON	
Autres fournitures	OUI NON	

Entreprise extérieure	Santé Sécurité au Travail	Compétence utilisatrice

Identification des risques lors des différentes phases de l'opération	Mesures de prévention	A la charge EU	A la charge EE
Risques de chutes de hauteur ❑ Travaux sur terrasse ❑ Travaux sur passerelle ❑ Utilisations d'échelles, PIRL (Plate-Forme Individuelle Roulante Légère) ❑ Utilisations d'échafaudages ❑ Utilisations de nacelles, grues ❑ Risques de chute de personnes ❑ Risques de chutes d'objets Autres : _____	❑ Les échelles, échafaudages, nacelles, grues doivent être conforme aux normes ❑ Balisage des zones de travail par des moyens visibles de jour comme de nuit ❑ Equipements de protection individuels (voir page___) Autres dispositions de sécurité : _____		
Risques liés à la circulation interne ❑ Ports de charges et manutention manuelles ❑ Mauvais éclairage ❑ Insuffisance de ventilation ou espace exigu ❑ Méconnaissance des lieux ❑ Zones de parking des véhicules proches du lieu de déchargement Autres : _____	❑ Etablir un plan de circulation dans ..... ❑ Montrer les zones d'accès et de sortie aux salariés ❑ Equipements de protection individuels (voir page___) Autres dispositions de sécurité : _____		

Entreprise extérieure	Santé Sécurité au Travail	Compétence utilisatrice

Identification des risques lors des différentes phases de l'opération	Mesures de prévention	A la charge EU	A la charge EE
Risques liés aux produits chimiques ❑ Manipulations de produits chimiques : produits concernés _____ _____ ❑ Exposition possible avec ses produits (cutanée…) ❑ Compatibilité au stockage (présence de produits acides et basique sur le site) ❑ Ventilation insuffisante ❑ Température ou proximité d'une source de chaleur permanente ou occasionnelle ❑ Transfert du produit depuis le contenant (bidon) vers son point d'utilisation (flacon, chiffon…) Autres : _____	❑ Rincer les conduites et installations ayant contenu des produits chimiques ❑ Sensibiliser le personnel aux risques chimiques ❑ Afficher les risques encourus par le personnel ❑ Equipements de protection individuels (voir page___) Autres dispositions de sécurité : _____ _____ _____ _____		
Risques électriques ❑ Travaux dans un poste de transformation ❑ Travaux en milieu humide ❑ Travaux dans enceinte conductrice exiguë (paroi métallique ou conductrice) ❑ Utilisation d'appareil électrique portatif ❑ Risques de contact (classe de tension :_____) ❑ Risques de contact indirect (classe de tension :_____) ❑ Travail isolé Autres : _____	❑ Le personnel effectuant des travaux ou une intervention d'ordre électrique doit être titulaire d'un titre d'habilitation électrique ❑ L'outillage électrique doit être conforme aux normes en vigueur ❑ Equipements de protection individuels (voir page 8) Autres dispositions de sécurité : _____ _____ _____ _____		

Entreprise extérieure	Santé Sécurité au Travail	Compétence utilisatrice

Identification des risques lors des différentes phases de l'opération	Mesures de prévention	A la charge EU	A la charge EE
Risques biologiques ❑ Risques infectieux liés aux sang (AES), aux tissus aux récipients et tous équipement de travail au contact de substances ❑ Légionella ❑ Acariens (allergie, asthme) Autres : _____	❑ Equipements de protection individuels (voir page___) Autres dispositions de sécurité : _____ _____ _____ _____		
Risques liés à l'incendie / déclenchement d'alarmes ❑ Travaux au voisinage de matières inflammables ❑ Manipulation de produits chimiques à réaction exothermique ❑ Utilisation d'appareils pouvant produire des étincelles ou un échauffement ❑ Travaux en atmosphère à risque d'explosivité ❑ Utilisation de gaz inflammables ❑ Forte production de poussières (risque de déclenchement d'un détecteur ionique Autres : _____	❑ Permis de feu obligatoire lors des travaux par points chauds (soudure, meulage, découpage…) ❑ Interdiction de fumer ❑ Equipements de protection individuels (voir page 8) Autres dispositions de sécurité : _____ _____ _____ _____		

Entreprise extérieure	Santé Sécurité au Travail	Compétence utilisatrice

Identification des risques lors des différentes phases de l'opération	Mesures de prévention	A la charge EU	A la charge EE
Risques liés à la manutention ❑ Utilisation de chariot automoteur ❑ Utilisation de grues, de nacelles ❑ Evolution d'engins de levage à proximité de lignes aériennes Autres : _____	❑ Certificat d'aptitude pour la conduite pour les divers engins ❑ Balisage d'évolution des engins ❑ Ne pas stationner sur un accès pompier ❑ Equipements de protection individuels (voir page ___) Autres dispositions de sécurité : _____ _____ _____ _____		
Risques liés à la coactivité *(collectivité / entreprise extérieure)* _____ _____ _____ _____ _____ _____ _____ _____ _____ _____ _____	❑ Equipements de protection individuels (voir page___) Autres dispositions de sécurité : _____ _____ _____ _____		
Autres risques _____ _____ _____ _____ _____			

Entreprise extérieure	Santé Sécurité au Travail	Compétence utilisatrice

EQUIPEMENTS DE PROTECTION COLLECTIVES

Lister les équipements

_____
_____
_____
_____
_____
_____
_____
_____
_____

EQUIPEMENTS DE PROTECTIONS INDIVIDUELS OBLIGATOIRES OU RECOMMANDES SUR LE SITE

❑ Appareil respiratoire isolant
❑ Combinaison anti-acides
❑ Gants (types à préciser)
❑ Visière
❑ Masque à gaz
❑ Vêtement de travail
❑ Masques anti-poussières
❑ Casque
❑ Casque anti-bruit
❑ Chaussures de sécurité
❑ Combinaison étanche
❑ Harnais de sécurité
❑ Lunettes (type à préciser) _____
❑ Autres _____

_____
_____
_____
_____

Entreprise extérieure	Santé Sécurité au Travail	Compétence utilisatrice

ORGANISATION DES SECOURS

Matériels (localisations et consignes d'utilisation) _____

_____

Plans d'évacuation :

ORGANISATION DE SECURITE EN VIGUEUR SUR LE SITE

Matériel de travail : L'entreprise doit travailler avec son propre matériel. Ce matériel doit être conforme aux normes en vigueurs et en bon état

Permis de feu obligatoire : voire annexe

Interdiction de fumer sur l'ensemble du site : préciser s'il existe un endroit prévu pour les fumeurs :

_____

Travail en site occupé : les entreprises prendront toutes les dispositions nécessaires d'information, de balisage et de protection pour assurer la sécurité des personnes travaillant dans le bâtiment

EN CAS D'ACCIDENT

Protéger	Alerter	Secourir
• Eviter les zones à risque _____ _____ • Eviter le sur accident	• Samu : 15 • Pompier : 18 • *Prévenez le plus tôt possible votre direction*	• Les personnes formées aux premiers secours : voir annexe _____

Entreprise extérieure	*Santé Sécurité au Travail*	*Compétence utilisatrice*

LISTE DES POSTES RELEVANT DE LA SURVEILLANCE MEDICALE PARTICULIERE

_____

_____

_____

_____

MOYENS MIS EN PLACE POUR LE SUIVI DU PLAN DE PREVENTION SA REACTUALISATION ET SON APPLICATION EFFECTIVE SUR LE TERRAIN

☐ Cahier de liaison Communauté d'Agglomération Pays Basque / entreprise extérieure, signalement situations dangereuses…

_____

_____

_____

_____

_____

_____

LE PRESENT PLAN DE PREVENTION ENTRE EN VIGUEUR A LA DATE DE SIGNATURE

Le responsable représentant la compétence mobilisant la coactivité	Le responsable de l'entreprise extérieure
Date _____ Nom et signature	Date _____ Nom et signature

Entreprise extérieure	*Santé Sécurité au Travail*	*Compétence utilisatrice*